

SICAV AMEN
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2007

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2007

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 Septembre 2007. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société SICAV AMEN arrêtée au 30 Septembre 2007 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Les emplois en disponibilités et les dépôts à terme représentent 20,05% de l'actif au 30 Septembre 2007, constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 20% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001.

Jelil BOURAOUI

Tunis, le 27 OCTOBRE 2007

Bilan arrêté au 30 SEPTEMBRE 2007
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	30/09/2007	30/09/2006	31/12/2006
ACTIF				
Portefeuille-titres		71 914 161	67 049 601	67 486 469
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	2 945 926	2 081 251	1 430 253
Obligations et valeurs assmilées	3.2	68 968 235	64 968 350	66 056 216
Placements monétaires et disponibilités		45 442 482	32 414 157	32 534 149
Placements monétaires	3.3	21 915 426	13 842 300	13 972 940
Disponibilités	3.4	23 527 056	18 571 857	18 561 209
TOTAL ACTIF		117 356 643	99 463 758	100 020 618
PASSIF				
Opérateurs créditeurs		39 092	33 763	34 562
Créditeurs divers		14 023	8 346	12 401
TOTAL PASSIF		53 115	42 109	46 963
Capital	3.5	108 594 626	92 045 450	95 643 304
Sommes capitalisables	3.10	8 708 902	7 376 198	4 330 351
Sommes capitalisables exercices antérieurs		4 916 546	4 101 217	-
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		3 792 356	3 274 981	4 330 351
ACTIF NET		117 303 528	99 421 648	99 973 655
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		117 356 643	99 463 757	100 020 618

Etat de résultat arrêté au 30/09/2007
(En Dinars Tunisiens)

Notes	Période 01/07/2007 30/09/2007	Période 01/01/2007 30/09/2007	Période 01/07/2006 30/09/2006	Période 01/01/2006 30/09/2006	Exercice clos le 31/12/06	
Revenus du portefeuille-titres	3.6	904 301	2 854 977	866 013	2 653 923	3 518 048
Revenus des placements monétaires	3.7	421 748	1 161 036	361 063	1 143 728	1 478 348
Total des revenus de placements		1 326 049	4 016 013	1 227 076	3 797 651	4 996 396
Charges de gestion des placements	3.8	<113 405>	<327 938>	<105 234>	<304 729>	<406 097>
Revenus Nets des placements		1 212 644	3 688 075	1 121 842	3 492 922	4 590 299
Autres charges	3.9	<31 262>	<90 500>	<28 972>	<84 532>	<116 531>
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 181 382	3 597 575	1 092 870	3 408 390	4 473 768

Régularisation du résultat d'exploitation	249 249	194 781	<188 057>	<133 408>	<162 891>
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE	1 430 631	3 792 356	904 813	3 274 982	4 310 877
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	<249 249>	<194 781>	188 057	133 408	162 891
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	12 636	4 025	9 917	14 116	16 420
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	51 527	7 679	59 327	26 282	80 130
Frais de négociation	0	<3 943>	0	<2 394>	<2 394>
Résultat non distribuable	64 163	7 761	69 244	38 004	94 156
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1 245 545	3 605 336	1 162 114	3 446 394	4 567 924

Etat de variation de l'actif net

(En Dinars Tunisiens)

	Période 01/07/2007 30/09/2007	Période 01/01/2007 30/09/2007	Période 01/07/2006 30/09/2006	Période 01/01/2006 30/09/2006	Exercice clos le 31/12/2006
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 245 544	3 605 336	1 162 114	3 446 394	4 567 924
Résultat d'exploitation	1 181 382	3 597 575	1 092 870	3 408 390	4 473 768
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	12 636	4 025	9 917	14 116	16 420
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	51 526	7 679	59 327	26 282	80 130
Frais de négociation de titres		<3 943>	0	<2 394>	<2 394>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	9 297 580	13 724 537	<5 826 068>	3 416 529	2 847 006
Souscriptions					
- Capital	49 509 777	137 247 178	46 114 791	169 358 509	216 265 745
- Régularisation des sommes non distribuables	<14 159>	<33 917>	<776>	<61 063>	<26 771>
- Régularisation des sommes capitalisables	3 709 329	8 634 463	3 434 155	10 471 581	14 551 927
Rachat					
- Capital	<40 850 649>	<124 300 039>	<51 510 090>	<165 958 234>	<213 381 237>
- Régularisation des sommes non distribuables	11 310	30 339	<1 446>	59 162	23 587
- Régularisation des sommes capitalisables	<3 068 028>	<7 853 487>	<3 862 702>	<10 453 426>	<14 586 245>
VARIATION DE L'ACTIF NET	10 543 124	17 329 873	<4 663 954>	6 862 923	7 414 930
ACTIF NET					
En début de période	106 760 404	99 973 655	104 085 602	92 558 725,000	92 558 725
En fin de période	117 303 528	117 303 528	99 421 648	99 421 648	99 973 655
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	3 771 979	3 610 125	3 843 362	3 496 309	3 496 309
En fin de période	4 098 824	4 098 824	3 630 476	3 630 476	3 610 125
VALEUR LIQUIDATIVE	28,618	28,618	27,385	27,385	27,693
TAUX DE RENDEMENT	4,45%	4,41%	4,45%	4,61%	4,59%

SICAV-AMEN

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2007

1- Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

SICAV AMEN est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 30-09-2007 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2007 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à cette même date pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de bons de trésor cessibles et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-07	% actif Net
Titres Sicav				
Amen Trésor	6 097	620 559	634 612	0,54
Amen Première	22 279	2 304 386	2 310 578	1,97
Actions cotées				
BT	8	303	736	0,00
Total		2 925 248	2 945 926	2,51

3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2007	% actif Net
BTA				
BTA0414	3 000	3 244 500	3 328 107	2,84
BTA090215	13 500	13 760 300	14 308 736	12,20
BTA090714	5 700	5 979 150	6 065 491	5,17
BTA100309	12 000	12 386 172	12 735 680	10,86
BTA14042014	6 200	6 497 721	6 670 508	5,69
BTA150312	4 000	3 954 000	4 071 902	3,47
Total		45 821 843	47 180 424	40,23

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

Date	30/09/2007	30/09/2006
Montant	76 752	9 805

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2007	% actif Net
Obligations				
AB 2001	40 500	2 025 000	2 072 855	1,77
AB 2006	40 000	4 000 000	4 134 240	3,52
AFRICA 2003 A	3 000	180 000	180 442	0,15
AIL 2005	2 000	120 000	120 802	0,10
AIL 2007	3 800	380 000	380 799	0,32
AL 2002-1	3 000	44 000	46 539	0,03
ATB 2007/1	10 000	1000 000	1 019 712	0,87
ATL 2002-1	1 000	20 000	21 138	0,02
ATL 2006-1	30 000	3 000 000	3 046 032	2,60
ATL 2007/1	10 000	1 000 000	1 004 408	0,86
ATL 2003-1	5 000	200 000	206 468	0,18
ATL 2004-2	10 000	600 000	616 888	0,53
BTEI 2004	1 500	120 000	121 670	0,10
CIL 2004/2	5 000	300 000	308 444	0,26
CIL 2005/1	10 000	1 000 000	1 054 008	0,90
CIL 2003-1	2 000	160 000	168 493	0,14
GL 2003-1	3 000	180 000	181 860	0,16
GL 2003-2	10 000	800 000	829 328	0,71
MOURADI PALACE 2005 A	6 000	600 000	608 525	0,52
MSB 2003 B	6 000	480 000	488 597	0,42
SELIMA 2002 B	1 000	60 000	61 033	0,05
SEPCM 2002	1 000	42 857	44 150	0,04
STM 2007 B	5 000	500 000	500 712	0,43
STM 2007 C	6 000	600 000	600 854	0,51
TLG 2004-1	10 000	400 000	409 960	0,35
TLG 2002-2	1 000	20 000	20 498	0,02
TLG 2003-1	2 000	80 000	83 166	0,07
TLG 2005-1	5 000	400 000	420 744	0,36
UNIFACTOR 2006	5 000	500 000	521 728	0,44
UNIFACTOR 2005-1 TB	20 000	1 200 000	1 205 120	1,03
UTL 2004	3 000	300 000	308 446	0,26
UTL 2005/1	10 000	1 000 000	1 000 152	0,85
Total		21 311 857	21 787 811	18,57
Total obligations et valeurs assimilées		67 133 700	68 968 235	58,8
Total général		70 058 948	71 914 161	61,31

3.3- Placements monétaires

Les placements monétaires s'élevaient au 30-09-07 à 21 915 426 dinars. Ils sont constitués de certificats de dépôt et de billets de trésorerie dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Désignation	Emetteur	Avaliseur	Echéance	Coût	Valeur	% actif
				d'acquisition	Actuelle	Net
Certificat de dépôt	AMEN BANK	BANQUE DE TUNISIE	17/12/2008	3 000 000	3 113 850	2,65
Certificat de dépôt	AMEN BANK	AMEN BANK	05/10/2007	9 976 735	9 995 336	8,52
Billet de Trésorerie	TUNISIE LEASING	TUNISIE LEASING	16/06/2008	2 862 017	2 899 101	2,47
Billet de Trésorerie	TUNISIE LEASING	TUNISIE LEASING	06/07/2008	954 006	963 887	0,82
Billet de Trésorerie	WIFACK LEASING	WIFACK LEASING	07/03/2008	952 587	978 475	0,83
Billet de Trésorerie	CIL	CIL	17/03/2008	476 294	488 576	0,42
Billet de Trésorerie	TUNISIE FACTORING	TUNISIE FACTORING	29/06/2008	1 431 008	1 447 130	1,23
Billet de Trésorerie	CIL	CIL	04/06/2009	1 000 000	1 015 018	0,87
Billet de Trésorerie	CIL	CIL	11/06/2009	1 000 000	1 014 053	0,86
Total				21 652 647	21 915 426	18,67

3.4- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2007 à 23 527 056 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements en compte courant à terme Avoirs en banque	23 190 000	(i) 23 453 133 73 923	19,99 0,06
Total		23 527 056	20,05

(i) : Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date d'échéance	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	Taux Brut
PLACT 190409	AMEN BANK	19-04-2009	3 000 000	3 063 403	5,86
PLACT 220609	AMEN BANK	22-06-2009	10 000 000	10 127 161	5,76
PLACT 280909	AMEN BANK	28-09-2009	4 190 000	4 191 561	5,68
PLACT 290609	AMEN BANK	29-06-2009	6 000 000	6 071 008	5,76
Total			23 190 000	23 453 133	23,06

3.5- Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/07 au 30/09/07 s'élève à 17 329 873 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part capital : 12 951 322

Variation de la part Revenu : 4 378 551

La variation de la part capital s'analyse comme suit :

Rachats	<124 300 039>
Frais de négociation	<3 943>
VDE / actions et titres OPCVM	20 245
VDE / actions cote permanente	433
+/- report sur act. cote permanente	<448>
+/- report sur titres OPCVM	<16 205>
+/- value réal. Sur emp société	<1>
+/- value réal. sur titres OPCVM	11 576
+/- value réal. sur Oblig Etat	<3 896 >
Régul sommes non distribuables (souscriptions)	<33 917 >
Régul sommes non distribuables (rachat)	30 339
Variation de la part Capital	12 951 322
Capital au 30/09/2007	108 594 626

La variation de la part revenu s'analyse comme suit :

Régularisation du résultat d'exploitation	194 781
Régularisation résultat ex clos capitalisable	586 195
Résultat d'exploitation	3 597 575
Variation de la part Revenu	4 378 551

La variation du nombre d'actions en circulation s'analyse comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 31-12-06	3 610 125
Nombre d'actions souscrites	5 173 153
Nombre d'actions rachetées	<4 684 454>
Nombre d'actions en circulation au 30-09-07	4 098 824

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-06	881
Nombre d'actionnaires entrants	341
Nombre d'actionnaires sortants	<216>

Nombre d'actionnaires au 30-09-07

1 006

3.6- Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	<i>Période du 01-07-07 au 30-09-07</i>	<i>Période du 01-01-07 au 30-09-07</i>	<i>Période Du 01-07-06 au 30-09-06</i>	<i>Période du 01-01-06 au 30-09-06</i>
Dividendes	0	17	-	13
Revenus des obligations	268 793	920 180	216 534	796 153
Revenus des BTNB et BTA	635 508	1 934 780	649 479	1 857 757
Total	904 301	2 854 977	866 013	2 653 923

3.7- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	<i>Période du 01-07-07 au 30-09-07</i>	<i>Période du 01-01-07 au 30-09-07</i>	<i>Période du 01-07-06 au 30-09-06</i>	<i>Période du 01-01-06 au 30-09-06</i>
Billets de trésorerie	108 293	353 320	110 789	258 031
Certificat de dépôt	88 716	170 568	20 630	73 207
Placement en compte courant	223 041	635 450	229 644	811 517
Compte Rémunéré	1 698	1 698	-	973
Total	421 748	1 161 036	361 063	1 143 728

3.8- Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- ✓ Les frais de gestion de SICAV AMEN par la société AMEN INVEST sur la base d'une rémunération fixée à 0,2% de l'actif net annuel de SICAV AMEN conformément à l'avenant à la convention de gestion signée entre les deux parties en date du 17 février 2005 ;et
- ✓ Les frais du dépositaire sur la base d'une rémunération fixée à 0,2% de l'actif net annuel de SICAV AMEN.

3.9- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

3.10- Sommes capitalisables de la période

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « **sommes capitalisables de la période** » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « **variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** » et au niveau de la rubrique « **capital** ».